

1. Général

Qui peut demander une valise de médicaments ?

Le service d'envoi de valises de médicaments est accessible à toute personne en lien attesté avec un centre de santé identifié d'un pays en développement. Ce lien doit être précisé dans le *Formulaire de demande de médicaments*.

Quelles sont les obligations liées au programme Colis sous le bras ?

En plus de la contribution de 100\$, CSI requiert l'envoi obligatoire d'un rapport de projet, au plus tard 3 mois après la réception des médicaments par le centre de santé identifié.

Quel est le délai requis pour la préparation d'une valise ?

Le temps requis pour la préparation d'une valise varie en fonction du volume de demandes reçues par CSI. Pour cette raison, les formulaires doivent être reçus au moins 2 semaines avant la date de ramassage de la valise.

Est-il possible que ma demande soit refusée ?

La décision d'accorder ou non des valises relève entièrement de CSI. Si une demande est refusée, des explications seront données.

Quel est le nombre maximal de valises par voyageur ?

Pour faciliter le passage aux douanes, CSI accorde un maximum de 2 valises par voyageur.

Est-il nécessaire de retourner les valises vides après utilisation ?

Non, les valises et les médicaments qu'elles contiennent sont des dons.

Est-il possible de demander des médicaments pour des proches vivant à l'étranger ?

Malgré le fait que CSI soit sensible aux problèmes d'approvisionnement en médicaments dans le monde, le programme Colis sous le bras ne s'adresse qu'à des centres de santé existants et dont la demande vise à aider un bassin de population allant au-delà des membres d'une seule famille.

2. Frais

Quelle est la contribution demandée pour une valise de médicaments ?

Pour chaque valise, une contribution de 100\$ est demandée afin de couvrir les frais de service de CSI. Cela n'inclut pas les frais de livraison de la valise.

Comment payer la contribution de 100\$ par valise ?

La contribution de 100\$ par valise peut être versée en argent, par chèque ou par carte de débit ou de crédit. Le paiement peut se faire à nos bureaux, par la poste ou par téléphone [418 522-6065](tel:418-522-6065).

Quel est le tarif d'une livraison par autobus de la valise ?

Le tarif d'une livraison par autobus diffère selon la destination. À titre d'exemple, l'envoi d'une valise de Québec vers Montréal est estimé à 40\$. Les frais de livraison sont à la charge du demandeur.

Est-il possible d'obtenir un reçu de charité pour la contribution de 100\$ par valise ?

Oui, il est possible d'obtenir un reçu de charité pour la contribution par valise. Toutefois, la demande de reçu doit être faite lors du paiement de la contribution.

Est-il possible d'obtenir un reçu de charité pour les frais d'expédition de la valise par autobus ou par avion ?

Non. Comme ces dépenses sont chargées par des compagnies privées, il n'est pas possible pour CSI de remettre un reçu de charité correspondant aux frais d'expédition de la valise par autobus ou par avion.

3. Contenu d'une valise

D'où proviennent les médicaments ?

CSI achète la majorité des médicaments auprès de la Fondation IDA. D'autres médicaments sont donnés par des pharmacies, des compagnies pharmaceutiques ou des hôpitaux du Québec.

Quelle est la période de validité des médicaments placés dans les valises ?

CSI souscrit aux standards internationaux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Les médicaments donnés par CSI ont une validité d'au moins 1 an.

Combien de médicaments y a-t-il par valise ?

Chaque valise est remplie à pleine capacité en respectant les limites de surpoids des compagnies aériennes. Le nombre de médicaments par valise varie selon la demande et la quantité disponible chez CSI.

Quelles sont les dimensions moyennes d'une valise ?

Les valises ont en général les dimensions suivantes : 19 po (largeur) x 26 po (longueur) x 8 po (profondeur).

Quel est le volume moyen d'une valise ?

Le volume d'une valise se situe entre 4 et 5 pieds cubes.

Quel est le poids moyen d'une valise de médicaments ?

Afin d'éviter les coûts liés au surpoids des bagages auprès des compagnies aériennes, CSI essaie de respecter une limite de 22,7kg par valise.

Quels sont les médicaments disponibles ?

CSI dispose d'une liste de médicaments qui est envoyée au demandeur. Selon les disponibilités et les besoins du centre de santé identifié, les médicaments sont principalement des anti-infectieux et des analgésiques ainsi que des médicaments associés au traitement ou au soulagement des maladies fréquentes comme l'hypertension, le diabète ou l'asthme. CSI ne dispose pas de médicaments traitant les maladies chroniques ou les cancers.

Est-il possible d'inclure des fournitures médicales et/ou de petits appareils médicaux dans les valises ?

Les valises n'incluent pas d'appareils médicaux. Le choix des fournitures médicales incluses dans les valises relève de notre équipe de pharmaciens, selon ce qui est jugé nécessaire.

4. Responsabilités

Est-ce que CSI se charge de fournir l'autorisation pour transporter des médicaments de prescription ?

CSI fournit les documents officiels permettant de transporter une valise de médicaments à l'étranger soit :

- la liste complète des médicaments placés dans la valise;
- la lettre de donation expliquant les fins humanitaires des médicaments;
- une copie du rapport de projet à nous retourner 3 mois plus tard;
- la facture pour la contribution de 100\$ par valise.

Les réglementations douanières n'étant pas les mêmes partout, il est important de vous informer quant aux modalités propres du pays de destination. Les autres documents exigés par le pays sont à la charge du porteur de valise.

Pour toute autre information, merci de nous écrire csi@csiquebec.org.

Nous vous remercions de votre pleine collaboration.